

Le communiqué du Conseil des ministres du 11 mars 2020

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé la réunion du Conseil des ministres, le mercredi 11 mars 2020.

Le Chef de l'Etat, à l'entame de sa communication, a adressé, à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits des femmes, ses chaleureuses félicitations, ses encouragements et son soutien aux femmes, piliers majeurs de notre société. Il a, à cet égard, demandé aux membres du Gouvernement de conforter le rôle des femmes dans la gouvernance publique en intégrant systématiquement l'approche genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques.

Le Président de la République a, à cet effet, invité les ministres à veiller au renforcement permanent de l'autonomisation économique durable des femmes et à faire bénéficier davantage aux femmes rurales de l'encadrement et de l'accompagnement des structures et projets publics.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, rappelé à la Ministre de la Famille la nécessité d'accentuer la lutte contre les violences faites aux femmes et la sensibilisation de toutes les parties prenantes sur la loi criminalisant le viol et la pédophilie.

Le Président de la République a, dans cette optique, demandé au Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République, de procéder à l'actualisation de l'organisation et des règles de fonctionnement de l'Observatoire national de la Parité (ONP).

Abordant la question de la veille permanente contre l'épidémie de Coronavirus COVID-19, le Chef de l'Etat a exprimé la solidarité et le soutien de la Nation à nos compatriotes résidant dans des pays très touchés par l'épidémie. Il a demandé à nos services

diplomatiques et consulaires d'apporter aux sénégalais de la Diaspora toute l'assistance nécessaire en cette circonstance.

Le Président de la République a, en outre, félicité et encouragé le personnel médical du Sénégal pour le travail remarquable effectué dans le cadre de la prise en charge au niveau des structures de santé des cas suspects et ou confirmés de COVID-19. Il a invité le Ministre de la Santé à poursuivre sans relâche le déploiement des stratégies de communication, d'information et de sensibilisation des populations sur la gestion préventive de l'épidémie, en accordant une attention particulière aux grands rassemblements et manifestations programmés sur le territoire national.

Le Chef de l'Etat a, particulièrement, demandé au Gouvernement d'accompagner davantage l'Institut Pasteur de Dakar, les laboratoires ainsi que les Instituts de recherche médicale dans leurs projets de santé publique.

Le Président de la République, évoquant la seconde session du Conseil présidentiel Sénégal-Gambie, prévu à Dakar le jeudi 12 mars 2020, a rappelé la tenue du premier Conseil à Banjul en 2018, dont l'objectif est de consolider l'entente cordiale et d'impulser une nouvelle dynamique dans les relations entre nos deux pays.

Au titre du Doing business et du développement du secteur privé national, le Chef de l'Etat a demandé au Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération en rapport avec le Ministre chargé du Suivi du PSE et l'APIX, de préparer la 14ème session du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI), en vue d'accélérer la réalisation des réformes fondamentales d'amélioration de l'environnement des affaires au Sénégal.

Le Président de la République, revenant sur le processus de l'organisation du 9ème Forum mondial de l'eau au Sénégal, a informé le Conseil avoir présidé, le vendredi 21 février, une réunion consacrée à cet évènement majeur, prévu du 22 au 27 mars 2021. Il a, à ce titre, demandé au Gouvernement et aux organisateurs nationaux et internationaux, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour son succès.

Il a souligné la nécessité de bien préparer le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement programmé, à cette occasion, en présence des dirigeants des grandes institutions internationales.

Le Chef de l'Etat a, au sujet de l'intensification de l'exécution du projet SAMBANGALOU, demandé au Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, au Ministre de l'Energie et au Ministre de l'Agriculture, en coordination avec les Ministres chargés respectivement des finances et de la coopération, de mettre en place, avec les autorités de l'OMVG, une instance spéciale de suivi, au niveau national, de l'implémentation de cet important projet.

Concernant la gestion et le suivi des affaires intérieures, le Président de la République a abordé la problématique de la régulation des marchés des produits horticoles et demandé à la Ministre du Commerce de veiller à la commercialisation prioritaire de la production horticole nationale. Dans cette lancée, il a rappelé au Gouvernement l'impératif d'assurer la sauvegarde des terres des Niayes et de consolider la vocation horticole de cette zone éco géographique stratégique.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur les points relatifs à : (i) la réalisation du port de Ndayane ; (ii) la relance des travaux du port de pêche de Boudody, à Ziguinchor ; et (iii) l'alimentation durable en eau potable de la ville de Touba. Il a notamment demandé au Ministre de l'Eau et de l'Assainissement de mettre en œuvre sans délai, avec l'appui du Ministre des Finances et du Budget, le Projet d'urgence d'approvisionnement en eau potable de Touba, conformément à ses engagements lors de la dernière édition du Grand Magal de Touba.

Au titre des communications :

Le Ministre d'Etat Secrétaire général de la Présidence de la République a fait une communication sur le baromètre social en insistant sur la situation du secteur de la santé, sur le suivi du TER et sur la renégociation de la concession de l'Autoroute à péage.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait le point sur la situation des finances publiques et les perspectives.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur la situation internationale.

Le Ministre de la Fonction publique et du Renouveau du Service public a rendu compte du projet de lancement de la caravane du service public, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'Appui à la Modernisation de l'Administration (PAMA).

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait le point sur la situation de l'épidémie causée par le Covid-19.

Le Ministre des pêches et de l'Economie maritime a rendu compte des négociations avec DP WORLD dans le cadre de la réalisation du Port de Ndayane ; et de la relance des travaux de construction du port de pêche de Boudody, du développement du Port de Ziguinchor, dans le cadre du projet Orio.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi autorisant la création de la société nationale dénommée Les Chemins de Fer du Sénégal (CFS) ;

- le projet de loi autorisant la création et la prise de participation majoritaire de l'Etat dans la Société anonyme dénommée Société d'aménagement foncier et de rénovation urbaine (SAFRU);

- le projet de décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des Universités publiques ;

- le projet de décret portant organisation du Ministère de l'Intérieur ;

- le projet de décret portant organisation du Ministère de la Santé et de l'Action sociale ;

- le projet de décret portant organisation du Ministère de la Microfinance, et de l'Economie sociale et solidaire ;
- le projet de décret fixant les règles d'organisation et de Fonctionnement du Fonds pour l'Habitat social (FHS) ;
- le projet de décret fixant le mode de calcul de la valeur locative des locaux à usage d'habitation imposables à la contribution foncière des propriétés bâties ;
- le projet de décret relatif au registre des bénéficiaires effectifs (RBE);
- le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'INEFJA.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Madame Fatou Bintou SAR, Matricule de solde N°110 122/A, est nommée Professeur titulaire de classe normale indice 930/982, 1er échelon, spécialité : Physiologie à l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de la Santé (UFR SANTE) de l'Université de Thiès ;

Monsieur Kamadore TOURE, Matricule de solde N°110 144/A, est nommé Professeur titulaire de classe normale indice 930/982, 1er échelon, spécialité : Santé publique, option épidémiologie à l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de la Santé (UFR SANTE) de l'Université de Thiès ;

Madame Ndeye Ramatoulaye DIAGNE, Matricule de solde N°110 119/I, est nommée Professeur titulaire de classe normale indice 930/982, 1er échelon, spécialité : Pédiatrie à l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de la Santé (UFR SANTE) de l'Université de Thiès ;

Madame Sylvie Audrey DIOP GUISSONGORA Ep. NYAFOUNA, Matricule de solde N°110 120/A, est nommée Professeur titulaire de classe normale indice 930/982, 1er échelon, spécialité : Maladies infectieuses et tropicales à l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de la Santé (UFR SANTE) de l'Université de Thiès ;

Monsieur Mamadou Lamine CISSE, Matricule de solde N°110 102/A, est nommé Professeur titulaire de classe normale indice 930/982, 1er échelon, spécialité : Gynécologie-Obstétrique à l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de la Santé (UFR SANTE) de l'Université de Thiès ;

Monsieur Modou Bara NDIAYE, Administrateur Civil, matricule de solde n° 508 161/Q, est nommé Directeur de l'Administration et du Personnel à la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération ;

Monsieur Mamadou FAYE, Ingénieur géophysicien, précédemment Directeur général de « PETROSEN », est nommé Directeur général de « PETROSEN HOLDING » S.A. au Ministère du Pétrole et des Energies ;

Monsieur Amadou THIAM, Ingénieur polytechnicien, précédemment Coordonnateur du Pôle de Suivi des Projets et Réformes Phares au Bureau Opérationnel de Suivi (BOS) du Plan Sénégal Emergent, est nommé Directeur général de la Construction et de l'Habitat du Ministère de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique, en remplacement de Monsieur Ousmane Wade appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ousmane WADE, Economiste-financier, précédemment Directeur général de la Construction et de l'Habitat du Ministère de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique, est nommé Administrateur du Fonds de l'Habitat social du Ministère de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique.

Fait à Dakar le 11 mars 2020,

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement,

Ndèye Tické NDIAYE DIOP